

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 14 avril 2022 - Espace Ferreira Cerca

#### 47 habitants présents

**Conseil de quartier :** Alain SOULIÉ et Freddy ROUX, Animateurs, et les membres du Conseil de quartier, Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts, Jean-Marie LE BRAS, Adjoint au Maire chargé de la Politique Sportive, du Port de Plaisance, du Palais des Congrès et des Salles Polyvalentes,

**Services Municipaux :** Yannick TACHET, Directeur Aménagement Urbain et Voirie, Aurélie GENNATAS, Chargée de Citoyenneté et Proximité.

En ouverture de séance, Alain SOULIÉ remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- travaux à venir rue des Pêcheurs d'Islande,
- circulation rue du Petit Marseille,
- étude acoustique concernant le boulevard Bignon,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

#### 1. Travaux à venir rue des Pêcheurs d'Islande :

Freddy ROUX présente le projet de réaménagement de la partie de la rue des Pêcheurs d'Islande située entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et Port Neuf. Il comprendra en particulier la reprise complète de la chaussée, l'aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable, la création de noue et la plantation de végétaux. La voie étant communautaire, ces travaux seront réalisées par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), lorsque que l'ensemble des délais administratifs liés au foncier et aux zones de protection (dont Nature 2000) sera apuré.

Le Conseil de quartier suggère deux modifications du tracé initial de la piste cyclable : qu'elle longe le parking de Port Neuf, plutôt que de passer entre les tables de pique nique, et que la traversée de la chaussée ne se fasse pas trop près du virage.

Plusieurs participants souhaite savoir si des ralentisseurs seront installés afin de faire baisser la vitesse. Yannick TACHET explique qu'il n'est pas prévu d'en positionner à cet endroit, notamment pour ne pas gêner la circulation des véhicules d'urgence du SDIS 17 et pour ne pas générer de nuisances sonores pour les riverains. Néanmoins, suite au travaux, la chaussée sera beaucoup plus resserrée et bordée de stationnements et d'espaces verts, ce qui incitera les automobilistes à modérer leur allure. Le Conseil de quartier demande également que la limite de vitesse soit abaissée à 30 km/h.

#### 2. Circulation rue du Petit Marseille :

L'animateur de quartier détaille la configuration de la rue du Petit Marseille, avec une entrée très étroite du côté rue du Docteur Bonnet et une circulation à double sens. Le nombre de poids lourds qui l'emprunte à fortement augmenté, en raison d'un chantier de construction d'un nouveau lotissement dans le quartier. Les difficultés de croisement qui en découlent, entraînent parfois des dégradations sur les véhicules des riverains. Le Conseil de quartier propose donc une mise en sens unique de la rue.

Yannick TACHET précise qu'une telle modification ne pose pas de problème technique particulier, mais peut en revanche entraîner un allongement des temps de parcours pour les riverains. Christèle MORIN confirme qu'il ne faudrait pas créer des contraintes inutiles pour les habitants, si la situation revient à la normale une fois le chantier de construction achevé. Elle propose donc d'attendre la fin de ce chantier, pour étudier les flux dans cette rue et les éventuels changements à apporter. Elle précise également, que dans les années à venir, une voie de desserte sera certainement créée entre la rue du Petit Marseille et l'avenue Paule Maraux.

### 3. Étude acoustique concernant le boulevard Bignon :

Alain SOULIÉ rappelle qu'à la demande du Conseil de quartier, le Département a réalisé une étude acoustique sur les bruits de circulation du boulevard Bignon, provenant du tronçon compris entre les ronds-points de l'Ordre National du Mérite et du Brillouet. Les conclusions de cette étude ont indiqué des niveaux sonores enregistrés en dessous des seuils réglementaires. De ce fait, le Département n'envisage pas d'aménagements spécifiques.

Le Conseil de quartier a suggéré d'autres interventions pouvant avoir un impact sur les nuisances ressenties par les habitants du quartier : abaisser la vitesse maximum de circulation à 70 km/h et allonger le merlon de terre déjà existant le long du boulevard. Christèle MORIN indique que le Département ne souhaite pas modifier la vitesse sur cet axe. Par ailleurs, l'extension du merlon n'a pas été retenue car jugée inappropriée à cet endroit, en bordure de marais et classée Natura 2000.

### 4. Questions diverses :

L'animateur de quartier explique que cette année le centre social AAPIQ a souhaité organiser à nouveau une **fête de quartier au Petit Marseille**, avec le concours des habitants. La fête aura lieu le samedi 25 juin, en plein air, au niveau du verger. Hervé SOLLEAU, animateur au sein de l'AAPIQ, invite les adultes et les enfants à participer à l'organisation de l'évènement et à la tenue des divers stands (structures gonflables, pêche à la ligne, buvette, etc).

Un participant souhaite savoir quand s'achèveront les travaux de rénovation du **boulevard Édouard Pouzet**. Christèle MORIN indique que le chantier avance tranche par tranche, pour une fin prévisionnelle souhaitée en 2024.

Une habitante de la **rue des Cormorans** signale des problèmes de vitesse dans sa rue et demande de matérialiser les places de stationnement de part et d'autre de la chaussée, afin de former des chicanes. Christèle MORIN propose d'étudier la situation et de réaliser dans un premier temps, un relevé des vitesses avec comptage des véhicules.

Freddy ROUX signale que les bennes situées le long du magasin Darty de la **zone de Villeneuve Montigny**, ne sont pas fermées et laissent s'échapper de nombreux déchets dans les espaces verts publics. Christèle MORIN sollicitera la direction de l'établissement pour remédier à cette situation.

Un riverain du **chemin de la Mauratière** suggère une modification du fossé qui longe la rue, car les eaux de pluies s'écoulent sur la chaussée. Une habitante de la **rue Philippe Lebon** signale des nids-de-poule, à hauteur de la placette. Christèle MORIN indique que ces types de problématique peuvent être signalés à tout moment à la Mairie, via le service de Proximité (au 05 46 82 65 65 ou en Mairie).

Une conseillère de quartier demande d'interdire la **rue de la Belle Judith**, à la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, afin d'améliorer la tranquillité des riverains. Christèle MORIN indique que la proposition va être étudiée avec les services techniques.

Une participante relaye la demande des jeunes utilisateurs du **terrain multi-sports du Petit Marseille** qui souhaitent l'installation d'un banc et d'une corbeille publique. Hervé SOLEAU suggère également l'implantation de tables de pique-nique à cet endroit, en lien avec le projet de création de jardins potagers. Christèle MORIN indique que la Ville ne positionne généralement pas de bancs aux abords des terrains multi-sports. Quant aux tables, il est préférable d'attendre l'aménagement des jardins.

Pour contacter votre Conseil de quartier : [conseilquartier.ouest.rochefort@gmail.com](mailto:conseilquartier.ouest.rochefort@gmail.com)  
Permanence à l'Espace Ferreira Cerca : le 1<sup>er</sup> mardi du mois, à 17h.

-----  
Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,  
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **jeudi 6 octobre 2022, à 19h**,  
à l'Espace Ferreira Cerca (19 rue Paule Maraux).

